

8 mars 2023 : journée internationale des droits des femmes

Vous avez dit "égalitéE" ?

Journée de LA femme, journée des femmes... Non, malgré les raccourcis volontiers utilisés par les médias et les nombreux stéréotypes véhiculés à cette occasion, le 8 mars ne peut se réduire à ces « appellations » !

Il s'agit bien de la journée internationale de lutte des droits des femmes !

Son origine se doit aux luttes ouvrières et aux nombreuses manifestations de femmes revendiquant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes, qui agitèrent l'Europe au début du XX^e siècle.

La retraite, on s'est battue pour la gagner, on se battra pour la garder !

40% des femmes partent déjà à la retraite avec une carrière incomplète !

Le projet de réforme des retraites présage une fragilisation accrue des personnels les plus précaires, en première ligne les femmes avec, entre autres, un calcul de la pension particulièrement délétère pour les femmes qui ont souvent des carrières morcelées (congé maternité, temps partiel, chômage) et des périodes de temps partiel, d'interruption pour charges familiales ou de chômage qui feraient encore baisser d'avantage les pensions ! De plus, la pénibilité des métiers féminisés n'est pas prise en compte (charges mentales, risques psycho-sociaux...)

L'égalité professionnelle est reconnue comme un principe constitutionnel depuis 1946.

Mais la situation des femmes au travail au 21^{ème} siècle est toujours inéquitable malgré l'évolution des textes législatifs sur les droits des femmes.

La liste des inégalités est longue : salaires inférieurs à ceux des hommes à qualifications égales, non-mixité des métiers et des filières, plafonds et parois de verre, contrats précaires, temps partiel subis, horaires décalés, retraites plus faibles, carrières et avancements grignotés, etc

Un salaire égal pour un travail de valeur égale !

L'égalité femmes-hommes est un enjeu majeur de société en termes d'égalité professionnelle ! En 2023, dans la société, le poids des stéréotypes continue de façonner le rôle des filles et des garçons, des femmes et des hommes, entravant, pour les unes comme pour les autres, des choix libres de métiers et de parcours professionnels.

Plus de la moitié des femmes qui travaillent est concentrée dans seulement six secteurs d'activité : la santé, le soin aux autres, l'éducation, le nettoyage...

Cette dévalorisation est liée aux stéréotypes sexistes : soigner, aider, accompagner... seraient des choses naturelles ; assister, servir, éduquer... sont considérés comme



des qualités dites « innées » pour les femmes. Pourtant, il s'agit évidemment de l'exercice d'une qualification acquise : on ne naît pas organisée, on l'apprend, notamment dans le cadre professionnel !

Aussi, dans la Fonction Publique Territoriale, les femmes sont majoritaires dans les filières sociale (95.5%), médico-sociale (94.8%), administrative (82.6%), médico-technique (80.2%) et animation (75%) : **des emplois à prédominance féminine tous sous-valorisés, y compris à qualification et diplôme égaux !**

Lutter pour conquérir encore plus de dignité, de liberté, d'égalité et de solidarité !

Lutter est une première victoire sur le chemin de l'émancipation et de la libération des dominations de classe ou de sexe, lutter pour s'affranchir des conditionnements sociaux et des stéréotypes, lutter pour gagner !

Seul un rapport de force élevé et d'importantes mobilisations peuvent faire aboutir nos exigences.

C'est déterminée, organisée, unie et solidaire que la Fédération CGT des services publics porte avec force les revendications de toutes et de tous !

Des luttes d'agentes territoriales gagnantes... mais le chemin est encore (très) long !

- Prime Grand Age pour les aides-soignants et AMP en EHPAD et à domicile : + 94 euros nets mensuels : gagné !

- Complément de Traitement Indiciaire (CTI) pour l'ensemble des agentes et agents travaillant en EHPAD, pour les agents sociaux, aides-soignants et infirmiers à domicile, pour les travailleurs sociaux, pour les sage-femmes, puéricultrices des PMI... : +189euros nets mensuels : gagné !

L'égalité Femmes-Hommes est une forte aspiration de la CGT dans notre objectif commun de transformation sociale. Ce combat quotidien d'égalité, qui ne peut être considéré comme annexe, peut être victorieux pour la CGT, dès aujourd'hui. Il le faut.

Osons lutter, Osons vaincre pour :

- L'abandon immédiat du projet de réforme des retraites et la retraite à taux plein à 60 ans pour toutes et tous ;
- La reconnaissance de la pénibilité des métiers à prédominance féminine et accès à la catégorie active permettant un départ à la retraite avant 60 ans sans décote ;
- L'arrêt de la précarité de nos emplois : un grand plan de titularisation et le passage en CDI des collègues en emplois précaires, en grande majorité des femmes ;
- La suppression des ratios promus-promouvables qui impactent le déroulement de carrière des femmes (temps partiels, congés afférents à la maternité...);
- L'intégration statutaire des collègues précaires, sur des postes en majorité occupés par des femmes pour pérenniser notre système de retraite et leur permettre d'accéder aux mêmes conditions de départ à la retraite que les agents titulaires (28 heures de travail minimum par semaine) ;
- La revalorisation des grilles indiciaires des métiers à forte prédominance, de meilleurs salaires pour que plus d'hommes aient envie d'intégrer nos métiers ;
- L'augmentation des moyens et personnels dans les services sociaux et médico-sociaux, de soins et d'accompagnement pour une prise en charge de qualité dans tous les territoires ;
- Un plan d'action avec des moyens pour un véritable plan de prévention contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;

Il ne peut y avoir de progrès social pour toutes et tous sans égalité !

**Toutes et tous en grève le 8 mars 2023
pour gagner l'égalité professionnelle femme-homme
et faire tomber le projet de réforme des retraites !
On a tous et toutes à y gagner !**

"adhère !"

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Courriel : @
Collectivité employeur :



Fédération CGT des Services publics
Case 547 - 263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 88 20 — Email : fdsp@cgt.fr
Site Internet : www.cgtservicespublics.fr